

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 19 MAI 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 45
Nb. de représentés : 7
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h16, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 3/59 :

Ravine Blanche : Copropriété Résidence Les Ouettes - Syndic de copropriété : Désignation d'un(e) représentant(e) de la Commune de Saint-Pierre

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, AGATHE Chantal, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :

MM. NARIA Olivier (par Monsieur David LORION), FONTAINE Emilie (par Monsieur OMARJEE Mohammad), AHO NIENNE Sandrine (par Madame ARAYE Hélène), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur VAYABOURY Patrick), NASSIBOU Guilaine (par Monsieur TAN Willy), VIRY Pascaline (par Madame DERFLA Lisa), POTHIN Henri Claude (par Madame K/BIDI Emeline).

ABSENTS :

MM. DIJOUX Moze.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26 mai 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 12 mai 2026.



Le Maire,



David LORION

Affaire n°3/59 : Ravine Blanche : Copropriété Résidence Les Ouettes - Syndic de copropriété : Désignation d'un(e) représentant(e) de la Commune de Saint-Pierre.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire expose à l'Assemblée que la Commune est devenue propriétaire par acte établi par la SCP Frédéric AUBERT et Jérôme SIDNEY (notaires associés) en date du 9 et 17 juillet 2015 (enregistré aux hypothèque le 13/08/2015 Volume 2015P n°3438) des lots 2 – 3 – 4 – 5 – 6 de la Résidence « Les Ouettes » sis sur le bien cadastré DN 719 et DN 721 situé Rue Mahatma Gandhi (Saint-Pierre).

Ce bien est occupé par la Mairie Annexe de Ravine Blanche, la Police Municipale et les services du Contrat de Ville.

Ce bien fait partie du Syndic de copropriété Résidence Les Ouettes qui est assuré par l'Association Syndicale Libre dénommée Ouette de la Réunion et est géré par la SHLMR Groupe action logement (adresse : 31 Rue Léon Dierx 97474 Saint Denis)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE DESIGNER Monsieur Patrick VAYABOURY comme représentant de la Commune de Saint-Pierre pour siéger aux Assemblées Générales ordinaires ou extraordinaires des copropriétaires de la Résidence « Les Ouettes ».**
- **DE L'AUTORISER à SIGNER tous les documents liés à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

